



Il est bien rare, dans les journaux ou à la télévision, d'entendre parler de finance solidaire ou d'économie fraternelle, tant de nos jours la solidarité et la fraternité semblent contraires à la définition même de l'économie. Partout en Europe et dans le monde pourtant, de nombreuses entités œuvrent à la réconciliation de ces notions, cherchant, en période de crise, à redéfinir et à développer sur le terrain de nouvelles manières de faire de l'économie. C'est le cas en France de la société financière La Nouvelle Economie Fraternelle (NEF). Son ambition est même à terme de mettre sur pied un organe européen d'économie sociale et solidaire, qui serait intitulé Banque Ethique Européenne (BEE). Décryptage.

A l'heure des crises en tout genre et des nombreuses fraudes réalisées au nom de l'économie sociale et solidaire, denombreuses interrogations naissent sur ce qu'est vraiment ce courant alternatif, et sur le rôle de contrepoids qu'il serait en mesure de jouer face à la finance traditionnelle et aux grandes banques d'affaires internationales. En effet, à travers les bouleversements boursiers et bancaires relayés par les médias traditionnels (télévision et presse écrite), aux licenciements en chaîne liés aux délocalisations et à l'augmentation des disparités salariales et des inégalités sociales, un constat s'impose : le capitalisme financier encouragé par les marchés et mis en place à partir des années 1980 n'est plus à même de coordonner la vie sociale, de répondre aux besoins des individus et de participer à la sauvegarde de notre planète. En réponse à ces problèmes, ce qui est officiellement préconisé encore et toujours par nos gouvernements (et les milieux financiers) sont des politiques d'austérités visant une amélioration de la compétitivité des entreprises et des régions (afin d'attirer les investisseurs). Mais tout bien considéré, ces mesures peuvent certes relancer provisoirement les processus économiques et retarder une crise encore plus profonde (comme une faillite généralisée des États européens, par exemple), mais elles ne règlent pas les questions de fonds liées au fonctionnement intrinsèquement et humainement non-viable du

système sur le long terme. Car en effet, comme nous l'avons vu après le renflouement des banques suite au crash boursier de 2008, la machine à bulle est repartie de plus belle, comme si de rien n'était, et cela malgré les "efforts" des politiques d'établir des plans de régulation et de contrôle des marchés.

Le plus navrant cependant n'est pas la reprise, malgré les désordres sociaux que connaissent nos sociétés, de cette spéculation débridée, mais le relatif mutisme des principaux « mass media » concernant les organismes alternatifs proposant de réelles solutions théoriques et pratiques aux contingences économiques actuelles. En dépit du peu de lumière qui leur est accordé, ces entités existent pourtant bel et bien dans le paysage européen, et sont depuis près de quarante ans en constant développement.

Afin de bien comprendre comment fonctionnent ces différents organismes, il est utile de tracer un bref historique de leurs fondements théoriques.

Des associations coopératives aux premières fondations de financements éthiques

Dans la première moitié du XIXème siècle (à l'apogée de la révolution industrielle), et dans le but de trouver des solutions concrètes à la misère et aux souffrances des classes ouvrières engendrées par le développement du capitalisme industriel, certaines « *personnalités pragmatiques et généreuses... [firent] naître les formes coopératives modernes : Robert Owen, et les artisans de Rochdale en Angleterre, Schultz-Delitsche et F. W. Raiffeisen en Allemagne, Fourier, Godin, Fauquet, Durant en France [...]. Dans tous les cas la solution [résida] principalement dans la "coopération" entre les personnes concernées, c'est-à-dire dans la solidarité active et la co-responsabilité, ceci impliquant toutefois une certaine liberté d'inspiration et d'action ainsi qu'une certaine autonomie économique du groupe.* [\[2\]](#) »

Précisons ici que ces associations coopératives n'ont rien de commun avec celles des marxistes, où tout le monde est égal, mais où l'économie est gérée par un Etat centralisateur (c'est-à-dire un petit nombre de personnes). Dès leur création, elles furent au contraire pensées pour être détenues et contrôlées par les membres même qu'elles servent. Actuellement, des banques coopératives comme la *Raiffeisen* ou le *Crédit coopératif* sont des bons exemples de ce système [\[3\]](#).

Au début du XXème siècle, juste après la première guerre mondiale, un philosophe autrichien du nom de Rudolf Steiner (1861-1925) proposa un nouveau modèle théorique (complémentaire à celui des coopératives) expliquant comment, selon lui, devait être régie l'économie pour que puisse s'établir un organisme social sain et respectueux de l'Homme. Il explique (très schématiquement) que « *l'organisation sociale se décompose en trois sphères inter-opérantes : juridique [et politique] (fondée sur le principe d'égalité "un citoyen égal une voix"), économique (fondée sur le principe de fraternité), culturelle (fondée sur le principe de liberté). Il développe donc [...] une philosophie remettant l'homme au cœur des préoccupations et préconisant*

notamment la pratique de la fraternité dans les domaines économiques ou financiers. [\[4\]](#) »

Cinquante ans plus tard, dans le courant des années soixante-dix, certains organismes financiers se réclamant de cette pensée virent le jour en Europe (en Allemagne et au Pays-Bas notamment). Souvent, dans ces pays, l'activité bancaire de ces organismes (telle qu'elle est pratiquée de nos jours) fut précédée par celle d'une fondation, fonctionnant grâce aux dons des premiers sociétaires. C'est le cas notamment de la GLS[\[5\]](#) qui, fondée en 1974 en Allemagne et finançant actuellement plus de 3400 projets, fut la première banque éthique-écologique à être constituée en Europe. C'est à sa suite et en suivant son modèle que d'autres associations, comme la NEF (1979), furent mises en place. En 1984 cependant, une nouvelle loi réglementant la collecte d'épargne et l'octroi de crédit vit le jour, obligeant ces fondations à donner une orientation de nature bancaire à leurs activités.

En 2012, outre la GLS et la NEF, des institutions financières telles que la *Banque Triodos* aux Pays-Bas et *BAS* en Suisse s'inspirent de ces mêmes conceptions fraternelles de l'économie. Notons d'ailleurs ici au passage qu'à l'heure de la mondialisation et de la remise en cause de l'idée européenne (sans même parler de souveraineté), ces notions de solidarité et de fraternité dans l'économie, ayant leurs racines en Europe et s'étant développées principalement en Europe, sont une des caractéristiques propre à cette partie du monde.

De la NEF et de son fonctionnement

Afin de comprendre les grandes lignes de cette « économie sociale » et solidaire, arrêtons-nous un instant sur l'établissement le plus influent historiquement dans ce domaine en France: la NEF. Voici ce qui est dit en préambule de sa charte[\[6\]](#) concernant le fonctionnement économique qui, selon elle, devrait être appliqué:

« En raison de l'interdépendance de tous ces acteurs, l'économie est le domaine où devrait s'exercer la fraternité (au sens de coopération et de solidarité) pour éviter que ce soit naturellement une sorte de guerre. »

Dans l'article 2 de ses statuts (disponibles sur son site web), définissant le but de l'institution, il est écrit :

« La société financière a pour objet, en se conformant aux dispositions légales et réglementaires, d'organiser et de développer, **dans un esprit de fraternité et à des fins d'utilité sociale** les relations financières entre ses membres, personnes physiques ou morales, **en rendant plus consciente la circulation de l'argent**, notamment par : la gestion de leur épargne [...] [et le] moyen de prêts-relais, prêts à court, moyen ou long terme, prise de participation et de cautionnements. »

Sur son site, elle précise encore que son existence « *répond à un besoin d'outils financiers*

pour des projets innovants ne trouvant pas de soutien dans les réseaux bancaires classiques. [\[7\]](#)»

Ce qui ressort d'une telle vision de la finance est l'incarnation, par les établissements bancaires solidaires, d'un autre rapport à l'argent que celui qui prédomine dans le libéralisme depuis deux siècles et demi. Loin de vouloir s'enrichir personnellement (comme c'est le cas actuellement des banques "classiques"), ces organismes solidaires se veulent avant tout des agents de liaison entre les épargnants et les emprunteurs, afin que les financements nécessaires à la réalisation de projets économiquement viables et respectueux de l'Homme et de la nature puissent être développés. Dans ce sens, à travers un renouvellement de la manière de faire de l'économie, c'est un véritable projet social et culturel qui est défendu et véhiculé.

« La Banque n'a pas pour but de rechercher son enrichissement personnel. [...]C'est donc en premier lieu sur les hommes (aussi bien ceux qui apportent que ceux qui utilisent ses ressources) et sur leur activité qu'elle portera son regard, et ensuite seulement sur elle-même et sur son argent. [...] Elle cherche à ce que se réalise non pas ce qu'elle veut, mais ce que veulent les hommes qui s'adressent à elle. [\[8\]](#)»

Pour que cela puisse fonctionner, deux conditions préalables doivent tout de même être remplies : tout d'abord **la transparence** des transactions et des opérations de la banque, et ensuite le **suivi régulier et au jour le jour des projets financés**, afin de garantir les risques et que l'argent soit utilisé au mieux, qu'il ne se "perde" pas. Dans la charte de la NEF, il est stipulé concernant la transparence que :

« L'action de nature bancaire [...] vise à ce que l'argent relie **visiblement** les personnes qui à un moment donné en disposent sous forme d'épargne ou de capital et celles qui, à un moment donné, en manquent pour réaliser leur projet. [...] Chaque sociétaire [...] doit "voir" où va son argent, chaque emprunteur doit savoir d'où vient l'argent qu'on lui prête. »

Pour ce faire, la NEF publie chaque année « *une liste complète des prêts qu'elle a accordé, avec les noms des bénéficiaires, la raison de l'intervention, le montant et la durée. Les sociétaires peuvent ainsi vérifier l'adéquation entre les intentions exprimées et les réalisations.* [\[9\]](#) »

Pour assurer la garantie des risques que comporte intrinsèquement (qu'elle soit fraternelle ou non) toute activité bancaire, la Nef renseigne dans sa charte que :

« La garantie de chaque prêt fera l'objet d'un dispositif spécifique mettant en œuvre, en fonction de la nature des risques, la gamme des garanties publiques et privées existantes ou à imaginer. **La Nef marque sa préférence pour que ce soit à chaque fois une petite communauté humaine consciente et fraternelle qui assume un accompagnement du projet et, en tant que de besoin, la couverture du risque**[\[10\]](#). Cette forme de garantie peut cependant être complétée dans certains cas par des fonds de garantie spécialisés ou bien par

des garanties dites "réelles" telles que des hypothèques. Mais même dans certains cas, la présence d'un cercle *de personne entourant l'emprunteur et signant des cautions limitées à une fraction de la somme empruntée forme le ciment de la construction sociale que constitue pour la Nef toute décision de prêt.* »

Tout n'est pas rose cependant. La Nef ne vit pas hors de son temps, et de ce fait elle se trouve aussi affectée que d'autres, notamment au niveau de sa politique de taux, par les variations du marché et le contexte économique actuel. Il est vrai qu'avec une augmentation moyenne de 3000 sociétaires par année (avec un nombre de 24'469 en 2009, 27'135 en 2010 et 30'170 en 2011[\[11\]](#)), et une croissance continue du nombre des épargnants, il devient difficile pour la société de pouvoir continuer à exister par sa seule activité d'intermédiation (relai épargnants-emprunteurs), les prêts à octroyer (garantissant son revenu) étant moins importants que l'épargne récoltée[\[12\]](#). L'organisation ne pourrait donc pas survivre si elle ne faisait strictement que ce pour quoi elle a été créée (intermédiations simple). Seul le placement d'une partie de ses revenus sur des comptes à termes au Crédit Coopératif et à la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes (avec un rendement en augmentation de 21% en 2011), lui permet d'équilibrer ses comptes et de rester dans le vert. Notons cependant qu'à la Nef comme au Crédit Coopératif ou à la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, aucune activité de spéculation boursière n'est réalisée.

Mais, comme le soulignent Béatrice Chauvin, Ariel Mendez et Nadine Richez-Battesti dans un article de 2009 (toujours d'actualité) traitant des enjeux et trajectoires de la NEF, « *la situation reste précaire, car la baisse des taux entraîne de facto une moindre rémunération de ces comptes de dépôt* [au Crédit Coopératif et à la Caisse d'Epargne]. [\[13\]](#) »

Il arrive assez souvent toutefois que, suite à une concertation avec la Banque et l'assurance d'un suivi transparent de l'argent, les épargnants décident d'eux-mêmes que le taux de rémunération de leur épargne reste faible, voire nul, contribuant ainsi à diminuer la nécessité dans laquelle se trouve la banque de placer une partie de son capital dans des comptes à termes (les frais sur l'épargne étant diminués). Ces initiatives, proches du don, initiées consciemment par les individus, s'inscrivent directement dans le projet fraternel prôné par l'institution et permettent ainsi de maintenir et de renforcer sa stabilité. C'est d'ailleurs en partie sur ce type d'initiative individuelle, sur ces dons, que repose la pérennité des promesses de fraternité économiques faites lors de la création des premières banques solidaires.

L'organisation de la Nef, contrairement à la plupart des autres banques coopératives, reste cependant très centralisée, avec seulement quelques agences présentes sur tout le territoire français. Mais à travers son réseau de clients, épargnants, porteurs de projets et sociétaires, grâce à son tissu relationnel, elle reste très active et dynamique au niveau local. C'est donc par le contact et le dialogue de proche en proche, plutôt que par l'intermédiaire de succursales, que se développe son activité. Il est certain également que pour la Nef, l'enjeu à l'avenir sera de parvenir à accroître son activité et sa visibilité, tout en continuant de convaincre un nombre toujours plus important d'emprunteur à engager un processus de partenariat économique avec l'établissement. C'est ce qu'assument pleinement les dirigeants actuels dans le rapport

d'activité 2011 : « *En allant vers les territoires, les sociétaires, de nouveaux emprunteurs et de nouveaux réseaux partenaires, la Nef continue sa démarche d'ouverture au monde, et assume ainsi la responsabilité qu'elle a à développer une économie plus fraternelle.* »

Projet de Banque Ethique Européenne (BEE)

La Nef, soucieuse de s'adapter au mieux à la forte croissance de son sociétariat et de la collecte d'épargne, et suite à de profondes modifications du contexte bancaire français, décida en 2005, en collaboration avec Banca Etica et Fiare (deux organismes partageant une vision commune de la finance éthique), de s'atteler à la création d'une *banque éthique coopérative de droit européen*, qui naîtrait d'une fusion des trois établissements.

Ce changement d'échelle entraîne évidemment plusieurs difficultés, dont la principale est certainement le maintien des valeurs et des objectifs initiaux de la finance éthique. Afin de se prémunir d'éventuelles dérives et de mettre en place les conditions adéquates d'un développement sain, un manifeste fut rédigé de concert par les trois partenaires. Mais, comme le stipule la FAQ du projet disponible sur le site de la Nef : « *le principal "garde-fou" sera et restera la responsabilité de chaque sociétaire de participer à la vie de sa coopérative, comme l'encourage la gouvernance de la BEE qui sera mise en place (groupes locaux de sociétaires, rencontres régulières entre les sociétaires, les administrateurs et les salariés dans les "confluents régionaux", etc.). Seule **cette participation active permettra de conserver les valeurs et l'ancrage territorial**, même en cas de croissance forte de la BEE.* »

En 2010 cependant, les difficultés économiques (liées au contexte actuel) rencontrées en Italie par Banca Etica forcèrent cette dernière à se concentrer sur ces activités bancaires, l'obligeant par la-même à ré-évaluer son implication dans le projet.

« Si Banca Etica a réaffirmé sa volonté (par une résolution de son nouveau conseil d'administration) de créer la Banque Ethique Européenne avec Fiare et la Nef, ses échéances à court et moyen termes, liées étroitement aux exigences de la Banque Centrale d'Italie, ne lui permettent plus d'envisager le parcours de fusion dans le délai prévu, parcours qui reposait sur l'extension de l'agrément de Banca Etica auprès de la Banque Centrale d'Italie. [\[14\]](#)»

Face à ce constat, la Nef prit en charge la coordination du projet et y associa en 2010 trois nouvelles structures coopératives européennes qui avaient déjà exprimées leur intérêt pour l'initiative: les belges Hefboom et Credal, ainsi que l'allemande Oekogeno. Les suites à donner à l'organisation et la fusion des ces organismes sont encore en pourparlers, mais une réelle volonté de concrétiser le plus rapidement possible la création de la BEE est présente chez chacun des acteurs. Il est certains, malgré tout, que les difficultés que connut Banca Etica mirent un frein à la bonne réalisation du projet, qui devait être initialement finalisé à l'horizon 2011-2012.

L'économie solidaire dans le contexte actuel

Les tenants de l'économie libérale sont généralement peu loquaces sur le sujet des économies alternatives, et particulièrement sur celui de l'économie sociale. Leur principal argument est que tout ce qui ne répond pas aux lois du marché et du libre-échange est inapte à couvrir les besoins en financement de l'économie mondiale, et n'est donc pas digne d'être mentionné.

Même s'il est vrai qu'au niveau international, l'économie solidaire ne peut encore rivaliser, en termes de performance, avec l'économie "mainstream" ; elle est au niveau national déjà, et sans doute bientôt au niveau européen, parfaitement capable de répondre aux besoins de financements des populations. Pour rappel, selon le site de Finansol et le journal *La Croix*, la finance solidaire a permis en une décennie, en France, la création de plus de 200'000 emplois stables, le soutien de 82'700 entreprises respectant les règles de la finance éthique, et le logement ou relogement de 33'500 personnes. Et cela est sans compter la croissance annuelle des résultats de la Banque Triodos, implantée en Belgique, au Pays-bas, et en Angleterre, ainsi que de la GLS en Allemagne. En 2008 et 2009, à l'heure du sauvetage des banques d'affaires par les Etats avec l'argent du contribuable, des licenciements en masse et des récessions, ces organismes alternatifs continuaient à être dans les chiffres verts, attirant toujours plus de nouveaux sociétaires. Face au ton dédaigneux et au mépris des barons de la finance, les résultats chiffrés de l'économie sociale parlent d'eux-mêmes. De la même manière que des solutions multiples, adaptées à chaque région et chaque pays, existent en vue de remplacer progressivement l'agriculture chimique et artificielle (OGM) ; de multiples voies permettant de pratiquer une économie au service de l'Homme sont à développer partout où cela est nécessaire. C'est un chantier immense qui attend ici les générations futures, mais il faut continuer à y croire et à se battre pour le maintien des valeurs humaines de fraternité, pour tenter de donner un sens au monde de demain.

Pour terminer[\[15\]](#), et afin de mettre en relief ce qui fut abordé plus haut, citons ici encore une fois les premières phrases du préambule du Manifeste pour une Banque Ethique Européenne :

« L'argent, qui devrait être l'outil du développement humain, est devenu l'objectif premier de l'économie au risque de faire perdre tout sens aux activités économiques. Dans les pays riches comme dans les pays émergents, le développement économique a certes permis une augmentation du niveau de vie, mais au détriment de la qualité des relations humaines et, paradoxalement, de la satisfaction des individus. Le chômage, la précarité et les inégalités se sont multipliés. En fait, l'économie ayant pris le devant sur les autres sphères d'activité, l'homme est devenu trop souvent un instrument au service du marché. [...] A cette situation doit s'opposer sans cesse une résistance constructive et énergique. Parallèlement à la lente réaction des institutions publiques et des entreprises sur ces sujets, la société civile, s'inspirant des principes de coopération, de fraternité et de durabilité (solidarité entre génération), est devenue la source d'une multitude d'initiatives à fort impact social et environnemental. »

Copyright © 2013 [Martin BERNARD](#). Tous droits réservés

[Article](#) issu du site www.redacteur-independant.ch, publié avec l'aimable autorisation de l'auteur.

[1] Une semaine de la finance solidaire est organisée entre autre par Finansol, label indépendant distinguant, depuis 1997, les placements d'épargne solidaire existant dans les différents organismes financiers français. Pour des informations complémentaires sur la semaine de la finance solidaire, voir <http://semaine-de-la-finance-solidaire.com/>

[2] La Nef, site internet www.lanef.com, « Qui sommes-nous », « nos valeurs fondatrices », texte pdf « *fondements d'une banque solidaire d'après l'expérience de la NEF* » (1994)

[3] Pour plus d'informations sur les coopératives, voir notamment le site de l'ONU consacré à l'année international des coopératives : <http://social.un.org/coopsyear/index.html>

[4] Article « *De la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle) à la BEE (Banque Ethique Européenne), esquisse et enjeux d'une trajectoire* », site de la RECMA <http://www.recma.org/node/1129> . Voir aussi STEINER R., *Fondements de l'organisme social* (traduit de l'allemand), Dornach, (1919)

[5] www.gls.de

[6] www.lanef.com

[7] www.lanef.com , « qui sommes-nous », « Nos valeurs fondatrices ».

[8] Henri NOUYRIT et Jean Pierre BIDEAU, « *fondements d'une banque solidaire d'après l'expérience de la NEF* » (1994), p. 3-4 (Cf. note 1)

[9] Charte de la Nef, disponible sur www.lanef.com

[10] Ces communautés font office de « cercle de cautions. » Le cercle de caution est un groupe de personne soutenant un porteur de projet. En pratique, chaque personne de ce groupe accepte de garantir auprès de la société financière la somme de caution qu'elle peut supporter sans se mettre en danger.

La Nef et l'économie sociale et solidaire. Vraies alternatives pour l'économie de demain

Catégorie : Dette / Monnaie et ou argent

Écrit par : Martin Bernard

Clics : 23220

[11] <http://www.lanef.com/quisommesnous/chiffres.php>

[12] Au 31 décembre 2011, les dépôts à termes et les plans d'épargne Nef ont connu une augmentation de 21% contre une croissance de "seulement" 5% du nombre de prêts accordés (cf rapport annuel 2011, http://www.lanef.com/lanefenaction/actu_relances.php?id=144)

[13] Article « *De la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle) à la BEE (Banque Ethique Européenne), esquisse et enjeux d'une trajectoire* », site de la RECMA <http://www.recma.org/node/1129>

[14] <http://www.lanef.com/corporate/faq.php#16>

[15] Comme lecture complémentaire reprenant le sujet du présent article, voir : Nathalie Calmé, *Economie fraternelle et finance éthique, l'expérience de la Nef*, Yves Michel (2012)